



Goodyear



Amiens

L'histoire



de leur lutte



SOMMAIRE

DOSSIER

7

**Goodyear Amiens : l'histoire
de leur lutte**

Les luttes

4

Vie Fédérale

14

***Des équipes
à votre service***

PARIS

58 A rue du Dessous des Berges
75013 PARIS
☎ 01.56.59.13.50

Vos contacts

Alain GAUDICHEAU
Marc BELLAIRE
Walid HASNI

LYON

363 rue Garibaldi
69007 LYON
☎ 04.78.69.17.81

Vos contacts

Claude LARIDAN
Expert-comptable - PDG
Lucien ANGELETTI

***Disponibles pour
vous rencontrer***

SOCIÉTÉ **MÉRIC**
& ASSOCIÉS

L'expert comptable du CE

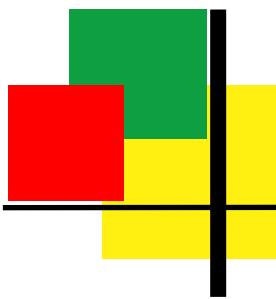
*Pour comprendre,
anticiper,
proposer*

-  Examen des comptes
-  Evolution de l'emploi
-  Analyse stratégique

safi-meric@wanadoo.fr

PARIS-LYON





NE TOURNONS PAS LE DOS À L'AVENIR, DÉBATTONS, DÉCIDONS ET AGISSONS COLLECTIVEMENT !

Le 9 octobre 2012, un rendez-vous de luttes pour nos revendications avec grève et manifestations.

Si la majorité des salariés ont voté le licenciement de SARKOZY, ils n'ont pas gagné pour autant le changement politique tant attendu. **L'implication dans les débats et les décisions collectives, suivies d'actions fortes, rassembleuses sont et restent la clé pour d'autres choix économiques et sociaux.**

Aucun électeur n'a voté pour substituer à la TVA sociale de Sarkozy une augmentation de la CSG qui pénalise le pouvoir d'achat des salariés, des pensions de retraite sans égratigner les profits des actionnaires.

Aucun électeur n'a voté pour une « règle d'or de l'équilibre budgétaire » de l'Etat qui lierait les mains à tout projet d'avenir en condamnant le peuple à l'austérité financière.

C'est pourtant la voie que veulent suivre les remplaçants de l'équipe Sarkozy. Au mépris de la démocratie qui les a installé au pouvoir, de l'avis de 72 % des Français qui veulent être consultés par référendum, le pouvoir en place veut instaurer le pacte budgétaire européen sans débat et sans l'avis du peuple.

Les places financières, qui sont à l'origine de la crise que payent les peuples, sont comme les multinationales qui appauvrissent nos industries, l'emploi, les territoires, et applaudissent cette allégeance à leurs intérêts financiers.

Plus que jamais, l'urgence est à changer sur le fond les politiques de gestion pour que les milliards de richesses issus du travail servent le développement, le progrès social et les intérêts collectifs et non pas quelques intérêts privilégiés.

Le 9 octobre 2012, la CGT, avec l'ensemble des syndicats européens, appellent les travailleurs à exprimer leurs revendications pour les salaires, le pouvoir d'achat, pour la réindustrialisation dans l'ensemble du territoire national et en Europe afin de **répondre à nos besoins pour gagner des droits démocratiques d'intervention dans les choix stratégiques et renforcer les libertés à l'entreprise.**

DERNIÈRE MINUTE :

24 septembre :
rendu d'appel sur procès AZF.
Rassemblement au Tribunal
de Toulouse à 14 h
VENEZ NOMBREUX !

LE 9 OCTOBRE 2012,

MASSIVEMENT, AGISSONS ET MANIFESTONS ENSEMBLE À BORDEAUX, LYON, MARSEILLE ET PARIS!

VOIX DES INDUSTRIES CHIMIQUES

Case 429-93514 Montreuil cedex

Tél. : 01.48.18.80.36

Fax : 01.48.18.80.35

<http://www.fnic.cgt.fr>

Email : fnic@cgt.fr

Directeur de la publication : Carlos MOREIRA

Commission paritaire n° 0113 S 06355

Conçu et réalisé par la FNIC CGT

Imprimé par Rivet Presse/Edition

Issn = 0763-7497

Rio Tinto Alcan/Alu Péchiney Saint-Jean de Maurienne : les salariés avec le syndicat CGT en lutte

Les salariés avec le syndicat CGT en lutte pour le maintien du site dans le groupe RTA

Dans la continuité des luttes pour le maintien du site, le syndicat CGT Alu Péchiney Saint-Jean de Maurienne a appelé les salariés de l'usine de production et du centre de recherche (LRF) à une action de grève et à un rassemblement devant le siège social de Voreppe, le Mercredi 27 Juin 2012. Une centaine de salariés ont répondu présent. Ils ont été rejoints par des salariés d'autres entreprises ou ex entreprises du groupe RTA.

Au-delà de la défense de l'emploi et de l'activité du site, le syndicat CGT se mobilise pour la poursuite de la filière aluminium en France et en Europe. En effet, la direction du groupe RTA a décidé, sous prétexte de coût énergétique trop élevé, de se désengager de la production industrielle.

Les Elus CGT ont informé le gouvernement sur cette situation. Avec les salariés, ils mettront tout en œuvre pour lutter contre les décisions de la direction qui iront contre l'emploi et les conditions de travail.



SANOFI : profits contre recherche

Alors que la société a bénéficié en 2011 d'un cadeau fiscal (crédit impôt recherche) d'un montant de 130 millions d'euros, Sanofi décide de restructurer une nouvelle fois sa recherche.

Elle décide notamment de se désengager de Toulouse, site historique (médicament Plavix), mais aussi de Montpellier, ce qui fragilise les autres activités du site, ainsi que les autres sites de recherche et développement.

Sanofi décide de sacrifier l'avenir de sa recherche, mais aussi l'avenir du groupe en tant qu'industrie productive.

Les jeudis de la colère

Tous les jeudis, sans que la mobilisation ne faiblisse, les salariés de Toulouse et de Montpellier, bien décidés à ne rien lâcher, se mobilisent afin de dénoncer le projet néfaste de Sanofi.

De rassemblements en lâcher de ballons, ou encore avec leur séance de haka à la manière des rugbymen néo-zélandais, les salariés informent la population.

Les chercheurs popularisent leur lutte pour que ce gâchis programmé, qui serait fatal pour la recherche dans son ensemble, ne soit pas mis en œuvre.

Qu'elle finalité assigner à l'industrie pharmaceutique, sinon de remplir une mission de santé publique ?



Une lutte emblématique à poursuivre !

Le 9 octobre toutes les raisons de se mobiliser !



Les premières mesures prises par le gouvernement ne montrent nullement un véritable changement de politique pour les salariés et leurs familles.

La « mesurette », apportée au SMIC en juillet, est loin de répondre aux besoins de relèvement des salaires pour ceux qui produisent les richesses et pour une autre répartition de ces richesses créées.

Tout comme aucune mesure n'a pas été prise pour interdire les licenciements par des grands groupes qui dégagent des bénéfices, et qui continuent de « gaver » les actionnaires en percevant l'argent public par centaines de millions d'euros sans aucun compte à rendre à qui que ce soit.

Quand cela va-t-il s'arrêter ? Les salariés vont-ils continuer à en payer le prix fort ?

Ceux de Goodyear et de Veninov se sont battus pour garder leur travail ou rouvrir l'usine. Ces deux victoires démontrent qu'il est possible de faire autrement que ce qu'en avaient décidé les patrons et les financiers.

D'autres batailles ont lieu dans des entreprises de notre Fédération telles que chez Sanofi, Rio Tinto ..., mais aussi les salariés de PSA pour dénoncer et contrer des suppression d'emplois.

Exigeons par l'action collective une autre politique industrielle et sociale. Regroupons-nous le 9 octobre, à l'appel de la CGT et de la Fédération Européenne de l'Industrie.

Le même jour, faisons force pour construire une mobilisation d'ampleur par des grèves et des manifestations.

Réclamons à nos patrons et leurs actionnaires des investissements pour que les entreprises fonctionnent avec des salariés bien rémunérés, et sans concurrence les uns avec les autres en France, mais aussi d'un pays à l'autre.

Le 9 octobre portons nos revendications dans les manifestations :



- ☞ Revalorisation des salaires avec des grilles commençant à 1700 € au coefficient 130.
- ☞ Interdiction de tout licenciement dans les entreprises produisant des richesses.
- ☞ Droit de véto pour les représentants du personnel confrontés à un plan de suppressions d'emplois avec obligation de négocier sur les contrepropositions syndicales.
- ☞ Assistance des représentants des salariés par leur expert.

L'Assemblée Générale de rentrée de la CGT qui s'est tenue le 28 août a décidé de faire du 9 octobre une journée nationale interprofessionnelle d'actions.

TOUS DANS LA RUE LE 9 OCTOBRE ET PRENONS NOTRE DESTIN EN MAIN.

Elections TPE 2012

Salariés

des Très Petites Entreprises :

du 28 novembre au 12 décembre 2012,

votez CGT

Du 28 novembre au 12 décembre 2012,

place à la démocratie sociale !



C'est une première dans l'histoire sociale de notre pays. Les salariés des petites entreprises, comme ceux qui travaillent pour des Particuliers employeurs vont pouvoir exprimer leur confiance à l'organisation syndicale de leur choix.

Ce scrutin revêt une importance particulière pour plusieurs raisons : Il va permettre de mesurer l'audience réelle de chaque syndicat, et ainsi, d'établir la représentativité de chaque organisation.

La loi du 20 août 2008 qui a profondément réformé les règles applicables dans ce domaine va donner beaucoup plus de légitimité aux accords de branches et aux conventions collectives qui impactent directement le quotidien des millions de salariés qui travaillent dans notre pays.

Pour les salariés des très petites entreprises (moins de 11 salariés), ou encore ceux qui travaillent dans l'artisanat et dans les métiers des services à la personne, pour des Particuliers employeurs, il constitue un premier pas très important pour gagner de nouveaux droits.

Mais pour gagner ces nouveaux droits, il faut lutter, s'organiser, se syndiquer, s'impliquer .

C'est tout le sens de ce que notre CGT défend au quotidien Je, tu, il, nous et vous, nous sommes la CGT de tous les salariés ! Chacun/Chacune y a sa place, son mot à dire, son droit de choisir et de décider...Mais aussi le droit d'être informé et consulté...

Dans un contexte où jamais les écarts entre les riches et les pauvres n'ont été aussi grands, y compris dans notre pays pourtant porteur d'un modèle social unique dans le monde ; Face à une situation sociale qui chaque jour entraîne les salariés vers plus de précarité, d'isolement ou de mise en concurrence.

Notre CGT sera à vos côtés, parce que vous êtes la CGT, parce qu'ensemble, avec le concours de tous nos militants, de nos syndiqués, on va faire bouger les lignes ! Au quotidien, dans chaque Union Locale, dans chaque syndicat de proximité, nos conseillers du salarié, nos défenseurs syndicaux et nos militants sont déjà à vos côtés. C'est ça la CGT !

Gagnons ensemble des droits nouveaux pour les salariés des petites entreprises et ceux des Particuliers employeurs, du 28 novembre au 12 décembre 2012, on vote CGT.

NOS AXES D'ACTIONS CGT POUR SENSIBILISER LES SALARIES DES PETITES ENTREPRISES

1. *Sensibiliser toute la CGT : c'est une bataille commune, il en va de la représentativité de notre organisation et de l'intérêt des salariés.*
2. *Sensibiliser tous les syndiqués : en les invitant à intervenir auprès des salariés des petites entreprises qui les entourent, connaissances, familles, amis...*
3. *Travailler à l'organisation de la communication ciblée par Union Locale : zones artisanales, CFA, ronds points, restaurants ouvriers, cabinets médicaux, quartiers repérés avec petites entreprises, commerces en tout genre, entreprises, services, et participer aux campagnes d'affichages, diffusion de dépliants, carnet cgt apprentis, carnet TPE/artisanat disponibles dans chaque Union Locale. Distributions ciblées (bus).*
4. *Mobiliser tous nos conseillers du salarié : par leurs contacts, ils sont sensibilisés aux problèmes, aux revendications des salariés des TPE.*

Goodyear Amiens : l'histoire de leur lutte

Durant cinq années, un bras de fer d'une rare violence a opposé la direction de la multinationale américaine Goodyear-Dunlop aux salariés organisés avec un syndicat CGT de masse, de classe.

Que de gâchis humains et financiers en cinq ans de ces dirigeants qui, refusant l'échec, se sont entêtés à vouloir imposer leurs diktats au mépris des règles de base du droit du travail.

Dans cette bataille, des dizaines de millions d'Euros ont été dilapidées, gâchées au nom d'un projet qui représente des miettes par rapport à ces dépenses engagées !

60 mois chrono :

Tout a commencé début 2007 avec l'annonce d'un projet de fusion entre les deux usines d'Amiens (DUNLOP et GOODYEAR) séparées par un grillage.

Problème, la direction entendait faire accepter l'inacceptable aux salariés :

- ↳ 450 puis 800 suppressions d'emplois,
- ↳ Travail en continu en 4x8 suivant des rotations de 2 jours matin / 2 jours après-midi / 2 soirs / 2 repos, etc. Eclatant leur vie familiale en plus de la perte de revenus.

+ Un investissement de 52 millions d'euros sur les 2 usines seulement si les 2 conditions ci-dessus étaient acceptées : un chantage inacceptable et totalement refusé par les salariés.

Après dix réunions de négociations, au cours desquelles la CGT fait des propositions constructives, la direction impose brutalement un référendum, sans aucune concertation !

C'est le début de l'action collective, du bras de fer, les jours du référendum fixés les 14 et 15 septembre 2007, la grève est décidée et met en échec la direction. Celle-ci est contrainte de rediscuter et un référendum démocratique est organisé le 20 octobre 2007 sur le projet patronal : 64 % du personnel rejettent le projet patronal.



Dans la lancée, la CGT gagne l'embauche en CDI des intérimaires de longue durée présents sur le site.

Les dirigeants de Goodyear méprisants, méprisables, refusent alors la démocratie des urnes, développent un **climat de peur**, de menaces, médiatisent leur chantage : 4x8 et investissements ou ... menaces sur l'avenir de l'usine.

Le Ministère du Travail organise une réunion à Paris, sans assumer ses responsabilités, laissant le patronat de Goodyear agir en bafouant le droit du travail. Une multitude de décisions de divers tribunaux ont condamné la Sté Goodyear sans que le Ministère du Travail ne lève le petit doigt pour aider les salariés, leurs représentants.

Mickaël WAMEN, secrétaire général du syndicat CGT Goodyear, à la tête du combat, est **pris pour cible par le patronat**, convoqué pour "sanction disciplinaire" par ce patronat voyou avec l'objectif de faire peur aux salariés.

Pour contrer cette nouvelle agression, l'action s'organise avec un moment fort le **12 février 2008**.

En mars 2008, la direction change sa stratégie, abandonne son projet de fusion des deux établissements DUNLOP & GOODYEAR et engage des négociations séparées sur chacun des deux sites. Deux mois après, la direction obtient la signature d'un accord 4x8 qui détériore gravement les conditions de travail, sans consultation des salariés sur le site de DUNLOP avec la complicité de pseudo syndicalistes CGT.

La **Fédération**, l'Union Départementale CGT, l'Union Locale CGT, **excluent de la CGT les signataires** et complices de la direction.

Dans le même temps, sur le site GOODYEAR, la direction amplifie la pression, le chantage, confrontée à une résistance massive des salariés, dont la dignité et le courage sont exemplaires. Ces salariés sont restés debout, unis, solidaires, dans la lutte pour défendre leurs droits, leur vie familiale.

Une fois encore en échec, la direction organise seule un **nouveau référendum**, par correspondance cette fois-ci, sans règle de contrôle démocratique de savoir qui vote, avec la complicité de la DDTE.

La CGT appelle au boycott de cette parodie de consultation. 820 salariés sur 1400 refusent de voter. Un dé-pompe dans un hôtel luxueux d'Amiens. Parmi ceux qui ont voté, plus d'1/3 disent NON au projet patronal.

La direction quant à elle, considère que son projet est approuvé. Face à cette dictature patronale qui veut passer outre l'avis des salariés, la CGT appelle à la grève. En représailles, la direction décide d'imposer un **lock-out de l'usine** en fermant les portes, mesure totalement illégale mais que les pouvoirs publics laissent faire.

Après 6 jours de bras de fer, l'usine est ré-ouverte, l'action se poursuit sous diverses formes, toujours massives, comme celle du 22 juillet à l'hôtel Carlton.

En septembre 2008, la direction engage la répression en s'attaquant, une fois encore, à la tête de la CGT, à Mickaël WAMEN, secrétaire général, à qui elle inflige 3 journées de mise à pied et une plainte au Tribunal Correctionnel. C'est vrai qu'aux USA, le pays de la liberté d'exploiter, le patronat n'a pas l'habitude de se confronter à autant de résistance, de solidarité.

La solidarité s'organise avec l'action nationale le 16 septembre devant les portes de Goodyear Amiens avec les Michelin, Kléber, Plastic Omnium, Ford, et suivie par 95 % des salariés du site en grève.

Durant des mois, la lutte, le bras de fer, se poursuivent, avec procédures juridiques de part et d'autre, les salariés toujours unis avec leur syndicat CGT face à un patronat avide de revanche, utilisant toutes les "bassesses", chantages, pressions, brimades, milice privée dans l'entreprise, accusant, salissant la CGT, ses délégués.

Ces recours juridiques contre la déferlante d'infractions au Code du travail, et de délits multiples commis par la direction mettront des mois, parfois des années à être jugés, quasiment tous de manière victorieuse pour les salariés.

Subissant échec sur échec, la direction modifie une fois encore sa stratégie, décide d'annuler son projet pour engager la séparation juridique du site de Dunlop Amiens de la Société Goodyear. Elle poursuit sa campagne calomnieuse contre les délégués, pesant de toutes ses forces pour que les salariés se détournent de la CGT aux élections professionnelles de mars 2009.

Sans succès : la CGT sort renforcée en obtenant la confiance des salariés avec 100 % de sièges dans le collège ETAM et 85 % dans le collège Ouvrier. Une gifle magistrale à la direction et son projet de recul social.

En avril 2009, un nouveau PDG est installé par la multinationale. Les salariés Goodyear restent mobilisés, faisant bloc avec leur syndicat CGT. Ils agissent solidairement avec les Continental. Le 17 juillet, 700 salariés sont dans l'action lors du CCE au siège Goodyear à Rueil Malmaison, gardé par des dizaines de gardes mobiles.

Lors de ce CCE, l'annonce d'un 3^{ème} projet tombe avec 817 suppressions d'emplois, la fermeture de l'activité Pneus Tourisme et un projet de vente du secteur Pneus Agraires par une multinationale américaine (Titan) sans aucune information sur le projet.

Le 4 août 2009, un salarié d'une entreprise sous-traitante meurt au travail, électrocuté dans l'usine Goodyear Amiens. La CGT réagit dès la reprise. Les élus au CHSCT, avec les salariés, déclarent l'usine en situation de danger grave et imminent, se placent en situation de retrait, stoppant la production pendant quelques jours jusqu'à ce que les conditions de sécurité soient consolidées.

Le 2 septembre 2009, le Tribunal invalide l'accord des 4x8 dans l'usine DUNLOP pour non-respect de la Convention Collective du Caoutchouc. Le 17 septembre à la Bourse de Paris, à l'appel de la Fédération Nationale des Industries Chimiques et de la Fédération de la Métallurgie, 600 salariés de Goodyear se joignent aux 5000 participants venus des 4 coins de France pour exiger une véritable politique industrielle garantissant, sécurisant nos emplois.

Quelques jours plus tard, le Tribunal donne une fois de plus raison à la CGT en annulant la procédure de licenciements et restructurations. Un médiateur est désigné par le Tribunal avec mission d'instaurer un dialogue avec la direction et que celle-ci dévoile la réalité du projet industriel sur le secteur Agraire avec Titan.

La direction refuse, ou est dans l'incapacité d'expliquer le projet Titan, et décide de faire appel au Tribunal pour poursuivre le projet de suppression des 817 emplois. Mais le **27 janvier 2010**, le Tribunal déboute la direction l'empêchant de mettre en œuvre son projet de licenciements.

Une victoire qui vient consacrer 3 années de luttes, de victoires, 3 années d'échecs pour la direction. Et ceci dans un contexte de chantage à l'emploi généralisé, que ce soit chez Bosch, Continental ou autre. Pendant que les salariés se battent pour conserver leurs emplois, **Goodyear transfère illégalement des activités** d'Amiens vers d'autres filiales du groupe, tout en exerçant pressions et brimades sur les travailleurs du site, surtout s'ils sont notoirement CGT.

Pendant cette lutte exemplaire contre la mise à mort de leur usine, le syndicat CGT ouvre un nouveau front en septembre 2010 : celui des **cancres professionnels** qui frappent de nombreux salariés de l'usine. Le CHSCT est mobilisé, l'inspection du travail et la CRAM sont alertés, une association de victimes de Goodyear est créée. Le même mois, 41 entretiens préalables débouchent sur des mises à pied, qui seront contestées, là encore victorieusement, par la CGT. Le 28 septembre, nouvelle grève massivement suivie, pour protéger le secrétaire du syndicat une nouvelle fois frappé d'une mise à pied.

Grâce au rapport de forces en présence, le médiateur judiciaire n'ose pas valider la restructuration malgré le manque d'information sur le projet de la part de Goodyear, comme de la part de Titan. **C'est l'impasse, mais pas pour longtemps.**

Le syndicat CGT veut assigner en justice le groupe américain Titan pour obtenir copie de son projet. Problème : Titan n'est pas présent sur le sol français. Qu'à cela ne tienne, un représentant du syndicat CGT, assisté de son avocat, **s'envole pour New-York** et dépose la demande d'information auprès de la justice américaine !

En décembre 2010, le Comité central d'entreprise mandate le secrétaire pour réclamer par voie judiciaire les informations manquantes. La même démarche est conduite au niveau du Comité européen Goodyear. La seule réponse de la direction va être de poursuivre sa politique de la peur, fliquant les salariés sur les horaires et multipliant les contrôles tatillons.

En avril 2011, de nouvelles élections professionnelles sont organisées à Amiens. Malgré une campagne de dénigrement inouï de la part de la direction et de certains candidats, **c'est le raz-de-marée pour la CGT** : 79 % tous collèges confondus dont une première : 30 % dans le troisième collège ! Du jamais vu.

L'acharnement patronal se poursuit en avril 2011 : Goodyear convoque illégalement le Comité d'établissement pour tenter un passage en force et arracher un avis sur le plan de licenciement. Face à une CGT inébranlable, la direction distribue les sanctions disciplinaires pour 7 élus CGT, allant de 1 à 3 jours de mise à pied. Elle refuse, au mépris de la loi, de tenir les réunions de C.E. dès que les élus CGT sont présents !



En juillet, nouvelle assignation de Goodyear contre Mickaël WAMEN, cette fois-ci au pénal, pour des prétendus faits remontant 2 années en arrière ! Un coup monté grotesque, là encore taclé par la mobilisation et la grève de tous les salariés du site.

Cette accusation, sans fondement, donnera un jugement de non-lieu fin août 2012.

En septembre 2011, la Fédération est interpellée par courrier par la direction Goodyear et les fédérations syndicales CFTD et CFE-CGC pour mettre en accusation les élus CGT, les qualifiant de « terroristes ». Bizarrement, les élus CFTD d'Amiens contredisent les allégations de leur propre fédération ! C'est encore une machination, malgré les incohérences, la direction prononce le licenciement pour faute grave des 4 CGT... licenciement refusé par l'Inspection du travail.

Fin 2011 : Il fait mauvais temps pour la multinationale Goodyear

Après 4 ans et demi d'acharnement, elle est bloquée sur son projet de démanteler l'activité des pneus tourisme, sa rage anti-CGT se heurte à la mobilisation sans faille des travailleurs. Sur le plan juridique, elle subit échec sur échec, y compris sur les conditions de travail, un jugement pénal d'octobre 2011 la condamne à payer 50.000 € pour négligences graves sur la santé des salariés. Enfin, une procédure est engagée par la CGT **pour nommer un administrateur juridique** du site d'Amiens, et enlever ainsi les pouvoirs de décision, **remplacer** cette direction irresponsable et incompétente.

Acculée, la direction Goodyear est obligée de revenir à la table des négociations au début 2012, sous l'égide du Ministère du travail.

En février 2012, la CGT démontre une nouvelle fois, chiffres à l'appui, que non seulement l'usine est rentable, mais qu'un autre projet que celui de Goodyear est possible, nécessaire.

Les représentants de Titan se déplacent des USA pour venir s'expliquer. Goodyear est contraint d'entrer dans les détails de son projet de restructuration, sans pour autant s'engager par écrit. Durant des semaines, de nombreuses réunions se déroulent entre CGT et direction, avec chaque fois le compte-rendu et la prise de décision collective lors d'assemblées générales du personnel périodiques. **C'est le moment crucial** où la solidarité doit jouer à fond, une communauté d'intérêts des travailleurs et de leur syndicat CGT. Il n'est pas question de fléchir, ni d'arrangements du type « prime supra-légale » pour faire passer le projet patronal. Le syndicat CGT reste sur des exigences fermes quant à la **pérennité du site, des emplois et des activités sur le long terme.**

**Le 6 juin 2012,
la nouvelle tombe**

**Goodyear
abandonne
son plan
de licenciements
à Amiens !**

C'est une victoire historique, exemplaire, le résultat d'une lutte sans concession de cinq années.

Cette décision est cruciale pour poursuivre la construction d'un autre avenir que celui du chômage pour les salariés de Goodyear Amiens. Et sans ce renoncement définitif de la direction, arraché par la résistance ouvrière des Goodyear, aucune perspective n'était possible.

Pour autant, cette décision n'est pas la fin de l'histoire. A l'heure actuelle, les discussions continuent pour construire un futur au site Goodyear Amiens.

La Fédération a toujours soutenu et accompagné le syndicat CGT Goodyear dans l'ensemble de son action : dans la grève, dans les mobilisations sur Amiens ou Paris, dans les discussions, les propositions au Ministère, avec les directions de Goodyear comme de Titan, etc.

La Fédération Nationale des Industries Chimiques CGT est fière et salue le courage, la lucidité, les valeurs de solidarité, dont ont fait preuve l'ensemble des salariés, des syndiqués et des militants CGT.

Cette bataille met en lumière aussi combien il y a urgence à élargir les solidarités de luttes pour imposer d'autres choix, porteurs de sécurité pour nos vies, nos emplois, face à un patronat voyou qui méprise les valeurs humaines.

La bataille des Goodyear montre qu'il n'y a qu'une bataille qu'on ne gagne pas, c'est celle qu'on ne mène pas.

La bataille des Goodyear prouve que le syndicalisme de classe, de masse, est porteur d'alternatives pour que le progrès social durable soit le moteur de l'économie pour répondre aux besoins de la population.

Allons-y ensemble !

**Organisons-nous CGT partout
pour être plus efficaces,
gagner sur nos revendications.**

Développer un savoir-faire

En associant recherche
scientifique et audace
technologique

Pour préparer le futur énergétique, Total a défini ses enjeux de Recherche et Développement : améliorer l'exploitation et la transformation des ressources, accélérer la croissance dans les énergies nouvelles, optimiser l'efficacité de l'outil industriel, créer des produits innovants, répondre aux problématiques environnementales et introduire rapidement les technologies avancées dans les activités du Groupe. L'objectif de Total est d'investir 6,1 milliards d'euros en R&D d'ici à 2016. Dans l'exploration pétrolière en particulier, grâce aux avancées géologiques et technologiques, des découvertes majeures sont désormais possibles dans des zones inattendues ou hier encore inaccessibles.

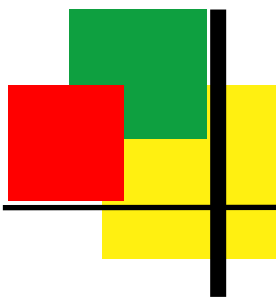
www.total.com



© Total / Peter Livemore



L'énergie est notre avenir, économisons-la!



Le médicament en débat

Le médicament n'est pas un bien marchand, tout le monde le sait, lorsque l'on en a besoin, ce n'est pas en remplissant un caddie au supermarché que l'on se le procure.

Salariés, syndiqués, militants, citoyens, nous avons tous eu recours à un moment de notre vie au médicament, pour les moins chanceux souffrant de pathologies plus lourdes c'est même permanent et une question de vie ou de mort.

C'est donc bien du droit à la santé pour tous dont on parle quand on évoque l'accès au médicament, ainsi que de santé publique. Nous sommes donc tous concernés.

Cet accès au médicament et ce droit à la santé sont de plus en plus remis en cause. Le déremboursement total ou partiel de certains médicaments pèse de plus en plus lourd dans le budget des ménages, soit parce qu'ils doivent payer de leur poche, en tout ou partie, les médicaments et autres soins, soit au travers de leurs cotisations mutuelles. Pour certains, leur situation étant devenue des plus critique, ils doivent même renoncer à se soigner.

Le médicament, c'est aussi une filière de production qui fait travailler aujourd'hui trois cent mille personnes de la recherche à la distribution. C'est une des plus, si ce n'est la plus lucrative des filières de production avec une marge de bénéfice moyenne de 20 % et qui peut atteindre 40 % sur certains produits ou pour des grands labos tel SANOFI qui marge à 34 %. **Et pourtant malgré ces bénéfices records, des milliers d'emplois sont supprimés et les prix du médicament restent toujours élevés.**

Notre Fédération ne compte pas moins de 5 de ses 12 branches, concernées par le médicament. L'industrie pharmaceutique, l'UNION (les façonniers de la branche), la répartition pharmaceutique (distribution), les pharmacies d'officines, la chimie et on pourrait même en ajouter une sixième avec la droguerie puisqu'on y trouve le médicament vétérinaire.

C'est ce qui a amené notre Fédération à organiser une conférence sur le médicament durant laquelle tous ces sujets seront abordés et débattus.

Parce que le médicament n'est pas un bien marchand mais un bien commun à l'humanité, parce que les profits de cette filière de production doivent être source de progrès thérapeutiques, de développement, de recherche, de l'industrie, de l'emploi, de progrès social, nous vous invitons à participer à cette conférence.



Conférence du Médicament : 14-15 novembre 2012

Bulletin de participation

Le **syndicat CGT** de l'établissement :

Adresse :

CP :

Localité :

☎ :

📠 :

💻 :

☐

Participera

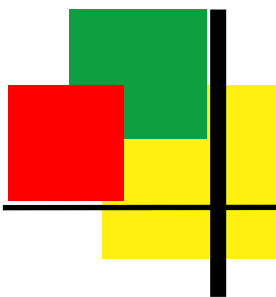
☐

Nbre participants

☐

Ne participera pas

A retourner à FNIC CGT—Case 429—263, rue de Paris—93514 Montreuil cedex— ☎ 0148188035 📧 fnic@cgt.fr



30 ans, **c'est jeune** mais néanmoins **un âge de responsabilités**

Les CHSCT, les plus jeunes des IRP dans l'entreprise, viennent d'avoir trente ans cette année.

La Fédération ne pouvait rester sans avoir une initiative à cette occasion et c'est ce qu'elle a fait les 27 et 28 juin en son siège, en organisant deux journées d'études, d'échanges et de débats.



Les conditions de travail, de vie au travail, les maladies professionnelles, les accidents du travail, le recours aux experts faisaient partie des thèmes abordés, mais aussi le fonctionnement des CHSCT, leur décloisonnement avec les autres IRP, le lien avec le syndicat.

57 camarades représentant 27 syndicats, 5 branches professionnelles et 9 filières de production y participèrent. **Les débats et échanges furent des plus riches mais ont démontré qu'il reste encore beaucoup à faire.**

Malgré la création de cet outil supplémentaire qu'est le CHSCT, force est de constater que les conditions de travail, de vie au travail, que les atteintes à l'intégrité physique et mentale des salariés ne cessent de faire des dégâts et même continuent de progresser. Les chiffres font peur, ce sont ceux de l'assurance maladie et là on ne pourra faire le reproche à la CGT d'extrapoler.

Pour le secteur privé en 2010, 660 000 accidents du travail ont été comptabilisés et 50 688 maladies professionnelles reconnues dont 1 473 cancers. L'assurance maladie précisant dans ce rapport que ces chiffres sont en légère baisse par rapport aux années précédentes, mais qu'il faut faire le lien

avec les 200 000 suppressions d'emplois dans l'industrie 2009/2010. Là on est d'accord, quand il n'y a plus de travail, il n'y a plus d'accident du travail. C'est d'autant plus inquiétant quand on sait que cela ne sont que les chiffres connus, la plupart étant dissimulés et non déclarés, le patronat y mettant toute son énergie. Pour exemple l'INRS estime, elle, à 21 000 le nombre de cancers d'origine professionnelle non reconnus comme tels.

La santé au travail doit donc être au cœur de nos revendications et de notre activité syndicale.

Les débats ont aussi fait ressortir les difficultés qui persistent à faire pleinement du CHSCT un outil du syndicat, avec des membres qui, d'abord et avant tout, sont des militants formés et informés et qui soient pleinement intégrés à l'activité du syndicat. De même, au décloisonnement d'avec le syndicat doit s'y additionner le décloisonnement avec le CE et les DP. Bien sûr, la seule structure à pouvoir faire fonctionner tout cela en cohérence et en faire les outils revendicatifs qu'ils doivent être, **est le syndicat.**



Il en va donc de la responsabilité de chacun, syndiqués, militants, élus, mandatés, la santé et la sécurité des travailleurs en dépendent, de faire en sorte que tout soit mis en œuvre et que soient développés, le fonctionnement démocratique, la qualité de vie syndicale, le renforcement de la CGT, seuls moyens de construire le rapport de forces et de remplir pleinement notre rôle de défense des intérêts des travailleurs.



NOTRE MISSION

Proposer des vacances de qualité
au plus grand nombre.

QUELQUES CHIFFRES

- 22 villages-club en France
- 12 Club 3000 à l'étranger
- 6 circuits Découverte & Partage
- 1 500 collectivités clientes
- 200 000 vacanciers annuels
- 800 000 nuitées

UN TOURISME DURABLE ET SOLIDAIRE

Plaisir de découvrir un pays ou

une région : conférences, partenariats solidaires (40 000€ reversés cette année au Secours Populaire Français), balades découverte, rencontres avec des artisans et des associations locales, **des vacances ouvertes sur le monde** qui assurent un développement économique respectueux des ressources, des cultures et des hommes, vacanciers, salariés et populations d'accueil. Des engagements exprimés dans notre charte Saisons Durables.

NOS VALEURS

De **fortes convictions** professionnelles et humaines privilégiant l'écoute, le respect et la disponibilité.

UNE POLITIQUE SOCIALE RESPONSABLE

Touristra Vacances dispose de sa propre structure de formation qualifiante. Le personnel saisonnier est pris en charge : repas, hébergement, transport, mutuelle (maintenue en intersaison), 2 jours de repos/semaine (la convention collective en prévoit 1 et demi), contrat français pour les animateurs à l'étranger...

Autant de **différences appréciées et plébiscitées** par nos équipes, nos collectivités partenaires et vos vacanciers !

www.touristravacances.com

Pour tous, réservations au **0890 567 567** (0,15€ la min)

Depuis plus de 25 ans,

Touristra Vacances gère et anime **des villages de vacances en France, copropriétés de 280 comités d'entreprise et collectivités**, qui lui accordent toute leur confiance. Les ressources dégagées par les villages sont réinvesties dans l'amélioration de leur équipement, au bénéfice de tous les vacanciers. Nous mettons ce savoir-faire et ces prestations de qualité au service de vos groupes.

PARTENAIRE DES COLLECTIVITÉS

Touristra Vacances est spécialisé dans l'accueil de groupes constitués dans ses villages-club en France et à l'étranger, circuits et croisières, avec des prestations spécifiques :

- Un attaché commercial et une assistante vous accompagnent dans tous vos projets
- Présentations et diaporama pré-départ aux vacanciers
- Réservation d'excursions, séjours à la carte, départs de province
- Une politique tarifaire adaptée à vos initiatives



Associations et collectivités,
contactez votre attaché commercial Touristra Vacances :

- Paris : 01 80 98 40 19
- Lyon : 04 72 41 19 90
- Hagondange/Metz : 03 87 17 66 10
- Lille : 03 59 35 85 00